

Exclusif Amue : face au retard de Pégase, les solutions envisagées ; les projets de S. Larger et G. Roussel

News Tank Éducation & Recherche -

Paris - Interview n°293117 - Publié le 27/06/2023 à 17:21

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 30/06/2023 à 09:34



Simon Larger et Gilles Roussel - © D.R.

« Un retard estimé à deux ans est à déplorer » dans le développement du logiciel de scolarité Pégase destiné à remplacer Apogée (Application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants), annonce le directeur de l'Amue (Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche), [Simon Larger](#), le 27/06/2023. « Je n'en ai pris connaissance qu'à ma prise de fonctions. Il s'explique par le mode de construction (...) », déclare-t-il au cours d'un entretien croisé avec [Gilles Roussel](#), président de l'agence de mutualisation au titre de France Universités.

« Mon souhait, en accord avec Gilles Roussel, a été de poser immédiatement les choses sur la table, en transparence, pour comprendre les conséquences économiques et financières pour l'agence », dit Simon Larger. « Nous avons l'obligation de réussir », ajoute Gilles Roussel.

Ils estiment le manque à gagner à 4 M€ sur deux ans. Pour y remédier, un appel de cotisations anticipé auprès d'établissements volontaires est prévu. « Cette démarche illustre la nouvelle manière d'impliquer les établissements. La stratégie et les moyens de l'Amue ne se résument pas à un dialogue avec le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) », indique Gilles Roussel, pour qui l'agence « n'est pas un prestataire de services ».

Gilles Roussel et Simon Larger reviennent sur les autres chantiers de l'agence : nouvelle version de Sifac (Système d'information financier analytique et comptable) (Système d'information financier analytique et comptable), solution RH (Ressources humaines) Siham (Système d'Information des ressources Humaines dans une

Approche Mutualisée), SI (Système d'information) recherche et SI décisionnel.

« Souvent on demande aux SI de régler la complexité d'une organisation créée par le législateur il y a 200-250 ans et dont les informaticiens ne sont pas responsables », souligne Simon Larger. Ainsi, en matière de recherche, la délégation globale de gestion a ses faveurs par rapport à un SI consolidé.

Par ailleurs, l'activité de formation figure parmi les priorités de l'Amue. « Cela passera notamment par des liens renforcés avec les associations professionnelles. »

« Continuer le travail initié sur les évolutions de la gouvernance et le modèle économique »

Quelles sont vos priorités depuis votre nomination ?

Simon Larger : Ma feuille de route s'inscrit dans un document-cadre, le contrat avec le ministère qui comprend de nombreux axes et actions d'ici 2025. Ils sont déjà engagés et ne sont pas remis en question. Plus largement, je suis attaché à appuyer mon action sur les instances de l'agence, que sont l'AG (Assemblée générale) et le CA (Conseil d'administration), présidés par Gilles Roussel. Ce sont des lieux de débat et de décision qui sont intimement liés au rôle de l'Amue.

En quelques mots, quels sont les principaux chantiers du côté des solutions informatiques ?

Simon Larger : Il y en a plusieurs :

- L'achèvement du projet PC-Scol qui a donné naissance à l'outil **Pégase chargé de remplacer Apogée (Application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants)**. 13 établissements l'ont déjà en exploitation et nous avons une cinquantaine en cours de déploiement. Ce projet m'est rattaché directement et je m'emploie, avec Gilles Missud de l'association Cocktail, à en redresser la trajectoire, j'y reviendrai.
- Le déploiement de la **nouvelle version de Sifac** dont le nom de code était Sifac S4/Hana et pour lequel nous avons proposé un vote aux utilisateurs sur le nom définitif. Les utilisateurs se sont prononcés : son nom sera « Sifac+ ». Il faut dire que c'est l'outil phare de l'agence : 92 établissements et 16 000 utilisateurs y ont recours. Outre des écoles et universités, les EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique) aussi l'utilisent : l'IRD (Institut de recherche pour le développement) le fait déjà, tandis qu'Inrae et l'Inserm l'utiliseront dès 2025.
- La **solution RH (Ressources humaines) Siham** va migrer en suite 9 qui est beaucoup plus complète et donnera un nouvel élan à cet outil, dont le démarrage avait connu quelques difficultés.
- Le **SI recherche** avec toute sa complexité, mais qui a des bases sur lesquelles capitaliser.
- Le développement de **Sirocco, le SI décisionnel** à un moment où la question du pilotage et des indicateurs monte en puissance, notamment pour le suivi des crédits PIA (Programme d'investissements d'avenir)/France 2030.



Simon Larger - © Amue

Enfin, il faut rappeler que l'ensemble de notre offre prend la direction du mode Service (**SaaS (Software as a service)**), comme nous y invite la stratégie de l'État portée par la Dinum (Direction interministérielle du numérique) « Cloud au centre » : Pégase et Caplab (Cartographie, Activités et Pilotage du Laboratoire) sont déjà proposés en mode service et, demain, Sifac + ainsi que la future version de Siham le seront aussi. On ne basculera pas tout en même temps, mais il s'agit d'une orientation forte, appuyée sur une logique d'optimisation des consommations de ressources, tant carbone que financière.

Gilles Roussel : Nous sommes dans la continuité des mandats de Stéphane Athanase sur les orientations. Au-delà des outils, le rôle de l'Amue est essentiel en matière de formation.

Il faudra aussi continuer le travail initié sur les évolutions de la gouvernance et le modèle économique. Il faut continuer à travailler sur l'image de l'Amue, espace de mutualisation. Ce n'est pas un prestataire de service. C'est l'un des enjeux du binôme que Simon Larger et moi constituons : s'assurer que la communauté partage les orientations et s'implique dans le développement et l'exploitation des solutions.

Simon Larger : Les aspects formation / métiers me sont effectivement très chers et il s'agit d'un axe très clair de notre contrat. J'entends développer l'offre de formation et l'action de l'Amue. Cela passera notamment par des liens renforcés avec les associations professionnelles et fera l'objet de débats lors du conseil de la formation continue de l'Amue, prévu début juillet.

Serge Bourguin devient d'ailleurs directeur du département développement et accompagnement des compétences en remplacement de Guirec Manceau, qui a rejoint Chimie ParisTech-PSL (Paris Sciences & Lettres).



Développer l'offre de formation et l'action de l'Amue »

Par ailleurs, je souligne que les actions de formation, de même que l'accès à notre centrale d'achat, sont accessibles, quelles que soient les solutions informatiques choisies par les organisations.

Pégase : « Un retard estimé à deux ans est à déplorer »

Le déploiement de Pégase a pris du retard. Pourquoi ?

Simon Larger : C'est un projet majeur et je veux rendre hommage à mes prédécesseurs, car il a marqué la fin d'une vision de l'Amue se réduisant à un éditeur ou à un prestataire des établissements. Concrètement c'est le choix de développer l'outil en co-construction entre établissements (avec Nantes, [AMU \(Aix-Marseille Université\)](#) et Strasbourg), en évitant d'avoir recours à des cabinets de consultants, qui a changé la donne. Au passage, les deux acteurs que sont l'association Cocktail [association proposant une suite logicielle pour les universités et grandes écoles] et l'Amue se sont réunis sur ce projet, ce qui est très positif.

Néanmoins, un retard estimé à deux ans est à déplorer. Je n'en ai pris connaissance qu'à ma prise de fonctions. Il s'explique par le mode de construction : on assure directement le pilotage des RH et recruter des développeurs est compliqué, surtout de nos jours. Il fallait aussi nous assurer que des universités engagées restent et ne partent pas, or l'une d'elles s'est retirée en cours de route [[l'UGA \(Université Grenoble Alpes\)](#), [NDLR \(Note de la rédaction\)\]](#) et cela a causé des délais imprévus.

Mon souhait, en accord avec Gilles Roussel, a été de poser immédiatement les choses sur la table, en transparence, pour comprendre les conséquences économiques et financières pour l'agence.

Gilles Roussel : Nous sommes dans une configuration renouvelée. Les directeurs de Cocktail et de l'Amue ont changé, le porteur de projet PC-Scol a changé (Romain Rey). Cela va donner un second souffle à la construction de la solution à un moment charnière. Nous avons l'obligation de réussir.

Quelles sont les conséquences de ce retard ?

Simon Larger : Les établissements ne peuvent pas déployer l'outil pleinement et doivent continuer à travailler en parallèle avec Apogée ; tandis que de son côté l'Amue doit continuer à faire évoluer Apogée...

Fort logiquement, les établissements sont réticents à payer leur quote-part à l'Amue pour ce déploiement incomplet. Ils ont en partie raison, puisque l'outil ne répond pas encore leurs besoins.

Nous estimons à 4 M€ le manque à gagner pour les deux années qui viennent, ce qui conduirait notre trésorerie en dessous des ratios prudentiels dès la fin de l'année 2023.

Comment allez-vous faire face ?

Simon Larger : La solution a émergé de la base : les établissements eux-mêmes ont proposé de verser une avance de trésorerie. Nous en avons débattu en AG le 08/06 et c'est la piste la plus simple qui a l'air de s'imposer : un appel de cotisation anticipé pour les universités volontaires afin de contribuer à l'amélioration du projet.



L'outil à terme sera incontournable »

C'est un effort significatif, mais ceux qui feront ce choix ne prennent pas de risque : Pégase sera un commun numérique partagé au-delà du MESR à l'avenir. L'outil à terme sera incontournable.

L'urgence étant réglée en responsabilité, par nos propres moyens, viendra ensuite la question de l'accélération du projet. Nous pourrions alors nous tourner vers le ministère afin de chercher des moyens supplémentaires.

Gilles Roussel : Cette démarche illustre la nouvelle manière d'impliquer les établissements. La stratégie et les moyens de l'Amue ne se résument pas à un dialogue avec le MESR : ils passent par un engagement des établissements dans les solutions déployées. Il s'agit de les intéresser aux résultats de la mutualisation.

Le délai de deux ans de retard pourrait-il encore s'aggraver ?

Simon Larger : L'Amue et Cocktail ont réuni tous les établissements embarqués dans le projet le 23/05 pour une table ronde leur permettant une expression fine des besoins et des attentes. Il s'agissait d'avoir une vision très claire et de prendre des engagements sur les livrables de chacune des fonctionnalités attendues. Dès l'automne on aura précisément le chiffrage, le délai, et l'on sera en mesure de s'engager clairement.

Vous dites que l'outil sera incontournable. Concernera-t-il des établissements d'autres ministères ?

Simon Larger : D'ores et déjà des écoles d'autres ministères sont impliquées ([ENPC \(Ecole nationale des Ponts et Chaussées - au-](#)

aujourd'hui Ecole des Ponts ParisTech), Ensa (École nationale supérieure d'architecture) et écoles d'art, trois Instituts Agro, l'école vétérinaire ou l'Engées (École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg)...). C'est important, même si cela ne simplifie pas les choses : nous devons discuter de certains sujets avec les ministères concernés hors du cadre de notre AG ou de notre CA, au sein desquels le siège de l'État est occupé - en bonne logique - par le MESR.

Qu'attendez-vous de l'évolution de Sifac ?

Simon Larger : Sa bascule en mode service (SaaS) est un enjeu majeur, qui concerne d'ailleurs toutes nos solutions. Mais Sifac+ emportera aussi la dématérialisation de nombreux processus et améliorera l'interface utilisateur.

Des outils qui s'ouvrent aux organismes de recherche

À l'heure du rapport Gillet et des propositions pour rapprocher universités et organismes de recherche, le fait que le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ne l'utilise pas n'affaiblit-il pas son impact ?

Gilles Roussel : Son utilisation par les ONR (Organismes nationaux de recherche) est un levier pour fluidifier les relations autour des UMR (Unité mixte de recherche) et avoir des outils communs. Le fait que beaucoup d'organismes rejoignent Sifac va y contribuer fortement, je l'espère. Le CNRS n'a pas fait ce choix de trajectoire à l'origine. Quoi qu'il en soit, si elle venait à changer, cela ne se ferait pas de façon instantanée, mais cela supposerait d'agir de façon programmée et sur du long terme.

Simon Larger : Mon discours est clair : nous avons un seul objectif qui est de bien faire notre travail. L'IRD a été un précurseur dans la mutualisation et c'est parce que l'Amue a bien fait son travail qu'ils ont pris Sifac après Siham. Continuons cela avec l'Inserm et Inrae. Et si le CNRS veut venir, il sera le bienvenu. L'objectif d'une agence de mutualisation ne peut être que d'élargir son assiette, mais ce n'est pas à l'Amue de dire ce que chaque établissement doit faire, dans le cadre de l'autonomie que lui confère la loi.



Gilles Roussel - © CPU

Le calendrier de déploiement de S4/Hana

« Le déploiement du successeur de Sifac (Système d'information financier analytique et comptable) dans les 92 établissements se fera par tiers, donc en trois vagues (2025, 2026, 2027). L'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) figureront dans la première. Pour l'Amue cela supposera un accompagnement du passage en mode service. Celui-ci ouvre des perspectives : une petite école qui devait auparavant avoir un administrateur système dédié bénéficiera d'une exploitation beaucoup plus simple et intuitive. »

Quid du SI décisionnel que vous développez alors que d'autres solutions existent ?

Simon Larger : Sirocco est au départ un projet de Lyon 3 sur lequel on a eu une vraie co-construction qui a impliqué les universités de Clermont-Auvergne, Aix-Marseille, et Angers. Comme pour Pégase, nous réalisons des outils avec et pour nos adhérents.

Il y a également une solution portée par l'Université de Rennes qui souhaite la développer et la vendre au plus grand nombre. Je n'y vois pas de difficultés particulières, l'Amue n'a jamais été un monopole.

La solution qu'on a construite correspond aussi à des attentes. Elle sera ouverte aux sites cocktail : nous allons acter leur entrée dans le projet. L'enjeu est d'avoir un outil capable de communiquer avec tous les systèmes de gestion de l'ESR. Il me semblerait intéressant qu'il soit partiellement ouvert sur l'extérieur : données ouvertes, instances d'évaluation, recteurs délégués pour le suivi des Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance)... Nous servirions ainsi l'intérêt de l'État, adhérent du GIP (Groupement d'intérêt public), pour les données que les établissements voudront partager.

« L'Amue n'a jamais été un monopole »

Que reste-t-il de l'objectif d'un SI recherche depuis la reconfiguration du projet par la DGRI

(Direction générale de la recherche et de l'innovation) ?

Simon Larger : Geslab, qui était déployé dans les unités CNRS, est arrêté, je le regrette au vu des sommes engagées. Dialog figure au catalogue de l'Amue conformément à l'accord avec le CNRS. Mais l'outil n'est pas totalement adapté aux universités.

Sur Caplab, l'Amue a continué d'avancer. Cet outil unique, qui a eu son homologation de sécurité, permet au labo de reconstituer son image fidèle et de suivre ses AAP (Appel à projets). Il reste un sujet sur le coût de la solution, jugé trop élevé. Des améliorations du modèle économique seront prochainement proposées à notre CA.

Il n'y a donc toujours pas de SI recherche, contrairement à ce que demandaient les parlementaires en matière de simplification....

Simon Larger : Souvent on demande aux SI de régler la complexité d'une organisation créée par le législateur il y a 200-250 ans et dont les informaticiens ne sont pas responsables. Nous avons un système qui pourrait être beaucoup plus simple.

L'une des hypothèses du rapport Gillet est la délégation globale de gestion : plutôt que d'avoir un système d'information consolidé intégrant tous les établissements, il s'agit de confier tous les moyens à gérer à un seul organisme ou université. Dans ce cas, il y a un seul SI, tout est nativement consolidé, c'est simple.

J'ajouterais que l'informatisation ou la modernisation ne sont pas synonymes de simplification. Parfois, plus c'est moderne, plus c'est complexe. À l'inverse des solutions de l'Amue comme l'accord cadre Mission ESR conclu au niveau de la centrale d'achat apportent des simplifications. Le choix de l'hôtel est fait par le voyageur directement, l'ordre de mission, le bon de commande et l'état liquidatif seront générés automatiquement dans Sifac et permettront aux chercheurs de gérer plus facilement leurs déplacements.



Gilles Roussel

Président @ Comité éthique et scientifique de Parcoursup (CESP)

Membre du CA @ France Universités

Président @ Université Gustave Eiffel

Parcours

Depuis avril 2022	Comité éthique et scientifique de Parcoursup (CESP) Président
Depuis janvier 2021	France Universités Membre du CA
Depuis janvier 2021	Université Gustave Eiffel Président
Depuis 2004	Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) Professeur d'université
Janvier 2020 - janvier 2021	Université Gustave Eiffel Premier vice-président
Décembre 2016 - décembre 2020	France Universités Président
Janvier 2016 - décembre 2019	Réseau des Inspé (INSPE) Président du conseil d'orientation scientifique

Janvier 2012 - décembre 2019

Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
Président

Décembre 2014 - décembre 2016

[France Universités](#)
Président de la commission formation et insertion professionnelle

2011 - 2012

Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
Vice-président

2007 - 2011

Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
Directeur adjoint de la Mission de recherche Droit et Justice

1994 - 2004

Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
Maître de conférences

-

Établissement & diplôme

1991 - 1994

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie (UPMC)
Doctorat en informatique

1988 - 1993

[École normale supérieure - PSL \(ENS - PSL\)](#)
Elève diplômé

Fiche n° 4714, créée le 18/06/2014 à 09:57 - Màj le 15/12/2022 à 12:41



Simon Larger

Directeur @ Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE)

Date de naissance : 25/06/1974

Parcours

Depuis mars 2023

[Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche \(AMUE\)](#)
Directeur

Décembre 2020 - décembre 2022

[Région Île-de-France \(Conseil régional d'Île-de-France\)](#)
Directeur général adjoint de la région Ile-de-France en charge de l'Esri, des formations sanitaires et de l'orientation

Juillet 2018 - décembre 2020

[Région Île-de-France \(Conseil régional d'Île-de-France\)](#)
Directeur adjoint du pôle « Tresor » (transfert, recherche, enseignement supérieur et orientation)

Juin 2014 - juillet 2018

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation (2017-2022)

Septembre 2012 - mai 2014	Chef du département de la stratégie patrimoniale à la Dgesip Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) Directeur Général des Services
Janvier 2010 - juin 2011	Université d'Évry (Université d'Évry) Directeur financier
2000 - 2009	Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE) Chargé de mission

-

Établissement & diplôme

1997 - 1998	Université de Nanterre - Paris X DESS Administration Publique
1996 - 1997	Université de Nanterre - Paris X Maîtrise de Droit public

Fiche n° 11996, créée le 15/06/2015 à 18:13 - Màj le 28/06/2023 à 16:16



Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE)

L'Amue est un Groupement d'intérêt public qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion.

Catégorie : Etablissement public

Adresse du siège

Service facturier
2, rue Albert Einstein
75013 Paris France

Général

Date de création	1998
Statut	GIP (Groupement d'intérêt public)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

Implantations, dont siège	<ul style="list-style-type: none">• 17 directions régionales, 13 en territoire métropolitain et 4 en outremer, qui maillent à travers 26 implantations l'ensemble du territoire ;
Missions et objectifs	<p>Organiser la coopération et servir de support aux actions communes de ses adhérents en vue d'améliorer la qualité de leur gestion :</p> <ul style="list-style-type: none">• en contribuant à l'élaboration de leur système d'information ;• en leur permettant de disposer d'une offre logicielle plurielle répondant à leur diversité ;• en accompagnant les changements et la modernisation des établissements en matière de pilotage et de gestion ;• en assurant à leurs personnels des formations ;• en participant à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la coopération internationale dans ces domaines.
Membres	<p>167 adhérents, dont :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'État• 72 universités ;• 44 écoles d'ingénieurs ;• sept organismes de recherche ;• sept IEP ;• sept Comue ;• quatre ENS ;• quatre écoles d'art ;• deux écoles de management ;• et 19 organisations d'ESR.
Direction	Directeur : Simon Larger depuis le 01/03/2023

Fiche n° 1763, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 22/06/2016 à 20:21

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »